

RÉDUCTION D'HORAIRES DE VOTRE LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Suite aux récentes
décisions imposées par
l'Assurance maladie,
votre biologiste n'est
plus en mesure
d'assurer l'ouverture
du laboratoire
aux horaires habituels.



En cas d'urgence, contactez le 15

SIGNEZ LA PETITION !

Pour préserver la proximité de votre
laboratoire de biologie médicale et la qualité
de service, aidez-nous, signez cette pétition !



L'INTERSYNDICALE



SLBC

